Il était temps de changer le futur… « Entreprise, travail et handicap 2025 » est la première étude prospective réalisée en France sur cette thématique. Initié par le groupe Société générale en partenariat avec L'Adapt, ce projet a fédéré sept grandes entreprises et l'Agefiph avec le soutien du CNAM (Conservatoire national des arts et métiers). Pendant plus d'un an, près de 100 interlocuteurs ont ainsi contribué à nous livrer les résultats de cette étude qui propose une vision et des évolutions possibles à l'horizon 2025. Décryptage.

On en rêvait et la voilà qui s'affiche intégralement sur son site internet ! L'étude prospective « Entreprise, travail et handicap 2025 » est enfin sortie des limbes de la réflexion pour « préparer le coup d'après » sans attendre ! Très attendus, ses résultats ont été rendus publics en octobre 2015. *« Éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles et souhaitables »,* n'est-ce pas la mission de la prospective, selon l'économiste Michel Godet. Couramment utilisée dans de nombreux secteurs d'activité, cette démarche n'avait jamais encore été appliquée au domaine du handicap, alors que les enjeux humains et financiers sont considérables. *« L'idée de cette démarche est le fruit d'une rencontre entre une agence de communication, Les Jardins de la cité, et son client la Société générale. Ensemble, ils ont considéré que le temps était venu pour une réflexion prospective sur l'avenir du travail et de l'emploi des personnes handicapées afin de franchir une nouvelle étape. Ils ont donc fait appel à mon cabinet conseil dans ce domaine, le Gerpa, Groupe ressources prospective. En tant que spécialiste de l'anticipation en matière de métiers, d'emploi, j'avais déjà constaté avec étonnement qu'il n'existait aucune étude sur le sujet. C'est pourquoi j'avais déjà les idées en tête pour construire un dispositif avec ces partenaires auquel s'est rapidement joint l'Adapt »,* explique Régine Monti, professeur associé au CNAM et spécialisée dans le champ de la prospective.

Quels scénarios à l'horizon 2025 ?

Quelles stratégies faut-il mettre en place pour mieux répondre aux aspirations des personnes en situation de handicap et à leurs besoins en matière d'emploi ? La démarche de prospective va permettre d'anticiper, d'imaginer le monde de demain pour proposer dès maintenant des solutions et des approches pertinentes. Car il y a urgence à franchir une nouvelle étape pour que l'accès à l'emploi des personnes handicapées devienne enfin une réalité. Le constat est sévère : aujourd'hui, leur taux de chômage est deux fois supérieur à celui de l'ensemble de la population active. Et pourtant depuis 1987, les entreprises de plus de 20 salariés sont tenues à une obligation d'emploi d'au moins 6 % de personnes handicapées, réaffirmée par la loi du 11 février 2005. On l'aura compris : cette question peine encore à mobiliser le milieu du travail où les entreprises sont liées à des objectifs et des contraintes, et doivent, en parallèle, améliorer leur capacité à innover et à expérimenter… Sans compter qu'elles sont aussi conditionnées par la situation et les perspectives de l'économie. Espérons que cette étude dévoilée le 8 octobre 2015 permette aux entreprises et aux professionnels de l'accompagnement de franchir un pas supplémentaire pour agir sans tarder. Pour Régine Monti, *« cette étude atypique est la première sur le sujet qui est financée et produite à la fois par de grandes entreprises, associations et acteurs publics. La réflexion a donc été produite collectivement, c'est un partage de*

« L'étude va servir à mener des plans d'action, à dresser des stratégies, à fixer des échéances, à envisager des rapprochements… »

regards divers. Ce sont les acteurs du changement qui fabriquent l'étude en produisant la réflexion sur le futur. Ils se sont impliqués et ont pris du temps pour apporter un regard réaliste, créatif et constructif nécessaire à cette démarche. Leur engagement traduit aussi leur volonté d'anticiper leurs futures politiques d'emploi. » Entre entretiens et réunions, plus de 100 acteurs ont fait le succès de cette démarche en partageant des diversités de points de vue, que ce soit les entreprises, les associations, l'Agefiph, les Cap Emploi, les PME… *« On est à un moment où l'on n'arrive pas à franchir une espèce de barrière intangible à la conjonction du contexte économique, de l'évolution des mentalités… Nous avions à cœur de réunir toutes les forces vives liées au domaine du handicap pour partager nos expériences et nos sentiments dans le but de modéliser plusieurs scénarios à partir de dossiers prospectifs, étayés par des recherches scientifiques et thématiques. La prospective va éclairer notre décision et nous révéler qu'en agissant sur plusieurs facteurs, il est possible d'y arriver »,* explique Cyrielle Claverie, chargée de mission, à L'Adapt. Une vision à long terme, pour quoi faire ? *« L'étude va servir à mener des plans d'action, à dresser des stratégies, à fixer des échéances, à envisager des rapprochements… Paradoxalement, c'est un milieu où tout le monde se connaît, mais in fine on ne travaille pas tant que ça ensemble. Avec cette méthodologie nous allons construire le futur. En effet, toute la matière de l'étude a été intégrée dans notre réflexion et mise en commun à notre corpus documentaire pour élaborer le nouveau projet associatif de L'Adapt »,* ajoute Cyrielle Claverie.

Une étude, six scénarios

L'étude a ainsi permis de dégager six scénarios. Le scénario pessimiste poursuit « les tendances à l'œuvre ces dernières années », avec une hausse continue des personnes reconnues travailleurs handicapés et des entreprises franchissant difficilement le seuil des 3 ou 4 % dans leurs effectifs… Au final, il poursuit les tendances à l'œuvre depuis dix ans, pendant encore dix ans et aboutit à « une voie sans issue ». À l'opposé, le scénario volontariste où il n'est pas interdit de rêver puisque « la plupart des plafonds de verre ont disparu ». Une nouvelle ère s'ouvre avec un travail pour tous dans une société réellement accessible. *« Mais, le scénario considéré par les membres des groupes de travail comme le plus probable,* précise Régine Monti, *s'articule autour des évolutions de la formation professionnelle comme levier d'adaptation au bénéfice des plus fragiles et des personnes en situation de handicap sur le marché du travail. C'est le scénario dit de "l'intégration des personnes handicapées dans l'emploi par la seconde chance". Ce qui est intéressant est que, lors de la présentation des résultats de l'étude au cours de notre colloque du 8 octobre, nous avons demandé aux participants de choisir le scénario le plus probable selon eux… Contrairement aux entreprises et associations impliquées dans l'étude, ils ont désigné collectivement le scénario "Ancien monde, nouveau monde". »* Dans ce dernier, deux types d'organisations se côtoient en 2025. Les entreprises traditionnelles, qui s'adaptent principalement par des politiques de réduction des coûts, accueilleraient entre 3 et 4 % de personnes handicapées, et les entreprises innovantes privilégiant le développement de la compétence collective, la qualité de vie au travail, la discrimination positive… plus de 6 %. Pour Régine Monti, *« l'autre message fort est que le groupe a souhaité garder six scénarios au vu des d'incertitudes sur ce sujet. Liées au contexte économique et à un système considéré comme à bout de souffle, les entreprises parlent souvent de plafond de verre : elles ont l'impression de recommencer les efforts sans cesse et ont du mal à aller au-delà d'un certain niveau d'emploi sur le plan quantitatif et qualitatif. Alors, il va falloir inventer de nouveaux modèles, poursuivre ce qui marche, mais se questionner à nouveau sur un certain nombre de dimensions… »*

Quatre défis prioritaires

À partir de ces scénarios, les acteurs de l'étude ont ressorti quatre défis prioritaires à relever d'ici dix ans pour développer l'emploi des personnes handicapées. Au premier rang, la formation professionnelle pour réussir l'insertion des personnes handicapées. Mais il s'agit aussi d'aider les PME à développer l'emploi des personnes handicapées ; d'augmenter la part des jeunes handicapés dans l'enseignement supérieur et dans les lycées d'enseignement général ; et enfin accompagner le changement au sein des Esat (Établissements et services d'aide par le travail) et les EA (Entreprises adaptées) pour « favoriser l'innovation, l'ouverture à l'extérieur et l'évolution de leurs champs d'actions. » Plus que jamais, il est essentiel de favoriser l'innovation au sein du secteur protégé et adapté pour créer davantage de passerelles avec le milieu ordinaire. *« C'est l'emploi accompagné que porte L'Adapt et d'autres ; ce sont les Esat hors les murs, mais aussi des détachements, des prestations de services qui vont permettre aux personnes handicapées d'avoir des parcours, bien sûr avec des allers retours suivant les âges et les périodes de vie, qui vont réellement changer la donne. C'est l'un des grands résultats de l'étude notamment sur la déficience intellectuelle qui reste encore le point aveugle du sujet. Alors, que les entreprises fassent faire des stages aux personnes en situation de handicap, beaucoup de stages, y compris pour les autistes, les déficients intellectuels, tous ceux qui sont délaissés, car tant qu'on ne les met pas en situation il ne se passera rien… Même si cela reste anecdotique, cette possibilité donne un signe de changement, ouvre les portes… et c'est déjà énorme ! »* conclut Régine Monti. Aujourd'hui, on peut dire que tout commence vraiment ! ■

(*) www.travail-handicap2025.fr